

FICHE N° 13

Comprendre le balisage présent sur les sentiers de randonnée



Lorsque vous faites de la randonnée, il y a beaucoup de choses à garder à l'esprit. Vous devez savoir où vous allez, comment vous y rendre et combien de temps il vous faudra pour revenir au point de départ du sentier. Vous devez également savoir quels risques peuvent être présents sur le sentier que vous empruntez. Le balisage est un système de symboles utilisés sur les sentiers pour que les randonneurs puissent retrouver leur chemin s'ils se perdent.

La France ne compte pas moins de seize millions d'adepte, qui, chaque année, pratiquent la randonnée itinérante ou la randonnée de quelques heures. Le balisage des sentiers doit donc garantir leur sécurité, mais elles constituent également une excellente source d'informations sur la typologie du sentier emprunté et permet d'informer chaque randonneur sur la richesse culturelle, naturelle et patrimoniale des lieux.

Depuis la création des premiers GR[®] en 1947 par le comité national des sentiers de Grande Randonnée, ancêtre de la [FFRandonnée](#), les balises qui jalonnent nos sentiers de randonnées sont de formes et de couleurs bien spécifiques, normées par une charte officielle qui régit des règles bien précises dans la mise en place et l'entretien des balisages en France.

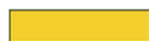
La couleur des balises



GR[®]



GR[®] de Pays



PR



Équestre

Les randonneurs disposent de nombreux types de marquage sur les itinéraires de randonnée et leurs couleurs permettent de savoir en premier lieu de quel type de sentier il s'agit et si l'itinéraire sur lequel on se trouve est le bon ou non.



- Les balisages blanc/rouge (GR®) indiquent un itinéraire de Grande Randonnée permettant de marcher sur un ou plusieurs jours. Il peut s'agir d'une boucle ou bien d'un sentier à double sens.
- Le marquage jaune/rouge (GR® de Pays) indique un itinéraire de Grande Randonnée de Pays, qui identifie un lieu géographique par son patrimoine naturel, culturel et patrimonial.
- Le balisage jaune (PR) permet d'indiquer un itinéraire de promenade et de randonnée, à la journée.
- Beaucoup plus rare à la montagne, un balisage orange quant à lui indique un itinéraire de randonnée équestre.

Les GR® et GR® de Pays sont souvent balisés dans les deux sens afin de faciliter le cheminement sur ses sentiers et permettre aux randonneurs de retrouver facilement leur chemin, sans perdre de vue ces balisages. On les retrouve généralement tous les 150 mètres et à chaque intersection.

La forme des balises

Bonne direction	Tourner à gauche	Tourner à droite	Mauvaise direction

Chaque balisage possède une forme bien particulière, permettant au randonneur de s'informer rapidement sur la typologie de l'itinéraire et la direction à suivre.

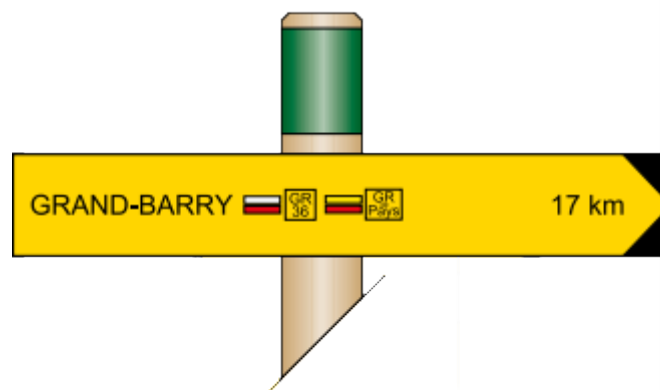


- Une forme avec deux rectangles horizontaux (un seul concernant les PR) indique que l'on est dans la bonne direction
- Un trait fléché orienté vers la droite ou la gauche, surmonté de deux rectangles horizontaux (un seul concernant les PR) indique la direction à prendre. (C'est la flèche du bas qui indique le sens du sentier qu'il faut suivre)
- Enfin, deux rectangles en croix indiquent une mauvaise direction et qu'il ne faut donc pas continuer dans cette direction.

Suivant les régions, il arrive parfois que certains itinéraires de randonnée aient des balisages qui ne correspondent pas à ceux proposés par la Fédération française de randonnée, avec des formes ou des couleurs différentes. C'est le cas notamment à Fontainebleau où vous pourrez y trouver un balisage rectangulaire bleu, mis en place par une association locale. Ces cas restent tout de même assez rares et exceptionnels.

Il existe d'autres formes de balises, comme les itinéraires de randonnée de VTT qui sont balisés par deux ronds accolés à un triangle de couleurs différentes selon leur usage : rouge pour les grandes traversées de plus de 80 km, marron pour les parcs naturels régionaux, jaune pour les boucles locales et orange pour les grands itinéraires.

Panneaux et flèches directionnelles



En complément du balisage, les panneaux permettent d'apporter une information supplémentaire et d'indiquer une direction précise. On les retrouve principalement à chaque intersection ou carrefours d'itinéraires. Cette signalisation permet d'indiquer un nom d'itinéraire ou une étape, le type d'itinéraire emprunté (GR®, GR® de Pays) et la distance.



Il faut savoir qu'en montagne, la distance est exprimée en temps, alors qu'à la campagne ou en plaine, celle-ci est exprimée en kilomètres.

Les cairns

Vous êtes probablement déjà passé à côté d'un Cairn lors d'une randonnée sans même vous en rendre compte, ou sans comprendre véritablement sa signification... Les cairns, que l'on retrouve en nombre à la montagne, sont des amas de pierres disposées ici et là par les randonneurs pour identifier le bon chemin et éviter de s'aventurer hors des sentiers. Les cairns sont un bon moyen d'indiquer la bonne direction si la typologie du terrain ne permet pas un marquage à la peinture par exemple. C'est souvent le cas lorsqu'on traverse des pierriers en montagne.

En raison de leur hauteur assez conséquente, les cairns ont l'avantage d'être visible de loin et sont donc principalement utilisés dans les régions montagneuses. Les cairns sont également utilisés pour d'autres raisons, notamment pour indiquer un point de passage sur un terrain rocheux ou un glacier, ou bien pour indiquer un sommet.



Attention toutefois, les cairns sont dans la majorité des cas construites par des randonneurs et ne sont pas des balises de randonnée « officielles ». Certains cairns, à l'apparence trompeuse, peuvent être de simple amas de pierre disposées par des enfants. Il est donc bien important de suivre le balisage officiel ou les marques de GR® pour rester sur le bon sentier.

Qui s'occupe du balisage sur les sentiers ?

Chaque pays a ses propres procédures de balisage et de signalisation. En France, c'est la Fédération française de randonnée pédestre qui s'occupe de la signalisation, avec un balisage de plus en plus précis et normalisé. Engagé par la dimension environnementale, chaque balisage est fait avec des techniques et des matériaux récents et plus écologiques qui s'intègre parfaitement à cette démarche.

Outre les 8900 baliseurs officiels bénévoles qui entretiennent et mettent en place cette signalisation, les professionnels qui les assistent doivent respecter un cahier des charges strict qui intègre ces questions environnementales. L'entretien et l'aménagement de ces balisages représentent plus de 180 000 km d'itinéraires de la Fédération française de randonnée sur tout le territoire.

Conclusion

La randonnée est un excellent moyen de passer du temps en plein air, mais vous devez savoir où vous allez. Les balises de sentier sont une excellente source d'informations sur la typologie du sentier et elles constituent un excellent moyen de vous protéger, vous et les autres randonneurs, en restant sur le bon chemin. Gardez ces conseils à l'esprit lorsque vous faites de la randonnée et vous aurez plus de facilité à trouver votre chemin.

Que vous partiez seul ou en groupe, veillez à rester vigilant et à vous préparer à tout danger éventuel que vous pourriez rencontrer en chemin.

Article tiré et adapté du site : Mapetiterando.fr